



Mon panier de légumes bio Optim'ism

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 - INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

N° de téléphone :

Adresse email :

En adhérant à Optim'ism...

- > je fais le choix d'une **consommation bio & locale**
- > je favorise une **économie génératrice d'emplois** au service de la transition agricole et écologique
- > je soutiens une entreprise qui met en œuvre des **actions de sensibilisation, d'éducation et d'autonomie autour des questions alimentaires, écologiques et sociales**
- > je m'**implique dans la vie locale** et je peux participer aux actions d'Optim'ism

2 - ADHÉSION

J'adhère à Optim'ism : pour la première fois pour un renouvellement / réabonnement

La cotisation annuelle de 16 € est à régler une seule fois par année civile.



3 - FORMULE D'ABONNEMENT

Cochez la formule souhaitée :

		6 MOIS soit 26 paniers	ANNUEL soit 49 paniers
Panier Individuel	7 €	<input type="checkbox"/> 192 €* 2x96	<input type="checkbox"/> 343 € 1x88 + 3x85
Panier Duo	10 €	<input type="checkbox"/> 270 €* 2x135	<input type="checkbox"/> 490 € 1x124 + 3x122
Panier Familial	15 €	<input type="checkbox"/> 400 €* 2x200	<input type="checkbox"/> 735 € 1x186 + 3x183

*Les abonnements de 6 mois incluent 10 € de frais de gestion.

La livraison de nos paniers est interrompue pendant deux semaines au printemps et une semaine à Noël.

4 - LIVRAISON

La liste des dépôts et les modalités de livraison sont détaillées au verso.

- LE MARDI**
- Riantec - Jardin de la Croizetière
 - Pont-Scorff - Ferme de St-Urchaut
 - Lorient Carnel - Café Code Ø
 - Lorient Centre (Le Fournil / Côté Nature)
 - Lorient - Idées Détournées
 - Lorient Keryado - Local Optim'ism
 - Lorient - Presse Intermarché Lanveur
 - Ploemeur - Local Optim'ism
 - Quéven - Boulangerie d'Enora
 - Guidel - Boulangerie Barbotin

- LE VENDREDI**
- Riantec - Jardin de la Croizetière
 - Pont-Scorff - Ferme de St-Urchaut
 - Lanester - Les Saveurs Paysannes
 - Hennebont - Cave Vignifera
 - Locmiquélic - Coccimarket
 - Port-Louis - La Dame Blanche

Livraison à domicile ou au bureau



Possible sur certaines communes (voir au verso)

4 - MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Prélèvements mensuels Chèque (comptant) Chèques trimestriels

Espèces (comptant)

Pour le paiement par chèques trimestriels, se référer aux montants indiqués dans le tableau «formule d'abonnement».

Pour le prélèvement automatique, merci de compléter le mandat de prélèvement en page 3 et de joindre un RIB.

J'accepte les conditions générales d'abonnement situées au verso

Je choisis de recevoir la «Feuille de Chou»* (actualités, recettes, composition du panier) :

dans mon panier par email les deux

Adhésion : Cotisation de 16 € à régler une fois par an	€
Abonnement : Montant total de l'abonnement choisi	€
Total :	€

Fait à, le

Signature :

*Pour découvrir et s'inscrire à nos autres newsletters, rendez-vous au verso.

Commune	Dépôt	Adresse	Panier dispo	ferme à
Riantec	Jardin de la Croizetière	Route de la Croizetière	Mardi ou vendredi, dès 13h00	24/24*
Pont-Scorff	Ferme de St-Urchaut	Lieu-dit St-Urchaut	Mardi ou vendredi, dès 13h00	24/24*
Lorient	Café Code Ø	5 rue de Carnel	Le mardi à 16h00	18h00
Lorient centre	Boulangerie Le Fournil ou magasin Côté Nature	15 et 17 rue du Couëdic	Le mardi à 16h00	18h00 (C. Nature) 19h30 (Fournil)
Lorient	Idées Détournées	Quai du Péristyle	Le mardi à 16h00	24/24*
Lorient	Keryado - Local Optim'ism	3 rue Emile Chartier	Le mardi à 16h00	24/24*
Lorient	Presse Intermarché Lanveur	Rue Alfred Dreyfus	Le mardi à 16h00	19h00
Lanester	Les Saveurs Paysannes	1 rue Jules Guesde	Le vendredi à 16h00	19h00
Hennebont	Cave Vignifera	7 avenue Aristide Bruant	Le vendredi à 16h00	1h00
Port-Louis	La Dame Blanche	35 grande rue	Le vendredi à 16h00	19h00
Locmiquélic	Coccimarket	2 ruelle de l'église	Le vendredi à 16h00	20h30
Ploemeur	Local Optim'ism	Parc d'activités de la Vraie Croix	Le mardi à 16h00	24/24*
Quéven	Boulangerie d'Enora	12 rue de la Gare	Le mardi à 16h00	19h30
Guidel	Boulangerie Barbotin	ZI Les 5 chemins	Le mardi à 16h00	19h30

*panier déposé dans un local fermé ou accessible en dehors des horaires d'ouverture.
Le code vous sera communiqué lors de votre abonnement.

LIVRAISON



Vous souhaitez vous faire livrer à domicile ou au bureau ? C'est possible :

> le mardi à **Riantec, Port-Louis et Locmiquélic**, prenez contact directement avec Optim'ism au 02 97 82 56 14

> le vendredi à **Lorient et Lanester**, contactez Feel à Vélo au 07 82 89 12 00

NEWSLETTERS



En complément de la feuille de chou, je souhaite recevoir par email les newsletters suivantes :

- L'agenda des évènements Optim'ism
- Les offres de bénévolat
- Les nouvelles du Verger Citoyen d'Hennebont
- La micro-ferme de Bois du Château
- La SCI Courte Echelle

Je pourrais me désabonner à tout moment de ces newsletters.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ABONNEMENT AU 1ER JUIN 2020

Art. 1 : Cotisation

L'adhésion et le règlement de la cotisation annuelle de 16 € à l'association Optim'ism est obligatoire pour toute personne qui souhaite bénéficier d'un abonnement aux paniers de légumes issus de l'Agriculture Biologique (certifié Ecocert).

Celle-ci est basée sur la cotisation du Réseau de Coccagne et fixée par l'assemblée générale (chaque année). Elle est due par année civile.

Art.2 : Règlement des abonnements

Le règlement de l'abonnement peut être effectué en espèces ou chèque au comptant, par chèques trimestriels ou par prélèvements mensuels.

L'adhérent s'engage à régler l'ensemble de son abonnement dès la souscription de celui-ci, y compris pour les chèques trimestriels. L'association s'engage alors à déposer les chèques au début des périodes concernés par cette modalité.

En cas de règlement par prélèvements mensuels, celui-ci est effectué le 10 de chaque mois ou le jour précédent si le 10 est un jour non-ouvré. L'échéancier des montants prélevés figure sur la facture envoyée en début d'abonnement.

En cas de chèque ou de prélèvement rejeté, une pénalité de 10 € pour frais de gestion et frais bancaires est facturée à l'adhérent.

Toute modification du type d'abonnement après le premier mois, entraîne des frais de gestion de 10€.

Art. 3 : Renouvellement

Une lettre d'information de fin d'abonnement est envoyée à l'adhérent quelques semaines avant le dernier panier, accompagnée d'un bulletin de renouvellement.

Toutefois, sauf avis contraire, et pour ne pas interrompre la distribution des paniers, le renouvellement est tacite*.

Attention, si votre règlement est effectué par chèque, il faut tout de même nous retourner le bulletin accompagné de votre règlement. Si votre règlement est effectué par prélèvement le renouvellement est automatique et comprend le renouvellement de l'adhésion.

*Pour les abonnements Paniers Découvertes, le renouvellement est soumis à l'accord du partenaire prescripteur.

Art. 4 : Rupture de contrat avant son échéance

Le contrat d'abonnement ne peut être rompu avant son terme.

Toutefois, lorsque l'adhérent se trouve dans une situation de force majeure, laissée à l'appréciation de l'association, il peut être mis fin à l'abonnement par anticipation, moyennant des frais de résiliation. La demande motivée devra être présentée par écrit.

Art. 5 : Retrait des paniers

L'adhérent s'engage à récupérer le contenu de son panier le jour de la livraison ou au plus tard le lendemain avant midi. Optim'ism ne garantit pas l'intégrité du panier et de son contenu au delà.

Les adhérents sont invités à laisser sur place les cagettes vides qui seront ainsi réutilisées.

Art. 6 : Données personnelles

Pour plus d'informations sur le traitement de vos données et notre politique de confidentialité, visitez www.optim-ism.fr/confidentialite

Version bulletin : juin 2020



Le bulletin d'abonnement est à retourner par courrier à **Optim'ism - La Croizetière - 56670 RIANTEC** ou par email à communication@optim-ism.fr

Une fois le bulletin reçu par notre équipe, vous serez contacté par téléphone en fin de semaine pour confirmer le démarrage de votre abonnement la semaine suivante.

Une question ? Contactez-nous au 07 81 19 77 21 ou visitez www.optim-ism.fr



Réseau Coccagne

Cadre réservé à OPTIM-SIM

Référence unique du mandat :



MANDAT de Prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) Optim Ism à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Optim Ism. Vous bénéficiez du droit d’être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Veuillez compléter les champs marqués*

Votre Nom *
Nom / Prénoms du débiteur

Votre adresse *
Numéro et nom de la rue

* *
Code postal Ville

Les coordonnées de votre compte

* □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□
Numéro d’identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)

* □□□□□□□□□□ → Joindre RIB/IBAN
Code international d’identification de votre banque – BIC (Bank Identifier code)

Nom du créancier	OPTIM-ISM
Identifiant SEPA du créancier (ICS)	FR71ZZZ527091
Numéro et nom de la rue	Route de la Croizetière
Code Postal - Ville	56670 RIANTEC
Pays	France

Type de paiement *Paiement récurrent / répétitif Paiement ponctuel

Signé à * *
Lieu Date

Signature :

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n’être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l’exercice, par ce dernier, de ses droits d’oppositions, d’accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés.

A retourner à : OPTIM-ISM Route de la Croizetière 56670 RIANTEC

Zone réservée à l’usage exclusif du créancier